

pur de tout le Diocèse, réglé suivant les Saints Canons, pour embanquer de son agréable odeur, l'Eglise Provinciale, réunie en la présence de Dieu. *Data sunt ei incensa multa ; et ascendit fumus aromatum de manu Angeli, in conspectu Domini.* Que de motifs donc, Nous avons de faire instance, pour que vous prépariez les voies au Seigneur ! Ah ! de Grâce, N. T. C. F., venez à notre secours, dans ce tems de pressants besoins. Pour cela vivez saintement, et priez ardemment. Nous avons la confiance que, dans toutes les maisons de ce Diocèse, on évitera le péché et on pratiquera la vertu, pour qu'au Concile, l'Eglise consacrée à Marie soit pure et digne de la Vierge Immaculée.

A ce propos, Nous vous dirons qu'une de nos Processions de ville se dirigera de la Chapelle du Saint-Cœur de Marie à celle de N. D. de Bonsecours, et que là aussi se feront les Prières des Quarante Heures, pendant que le Concile se célébrera à Québec. Marie étant l'Etoile de la Mer, il est évident que ceux qui conduisent le vaisseau de l'Eglise, sur cette Mer orageuse, doivent, pour ne pas faire naufrage, s'orienter sur cet astre lumineux. Marie étant la Maitresse de la Foi, il s'en suit nécessairement que ceux qui en sont les Juges, doivent la consulter ; Marie étant la Gardienne des mœurs, il faut bien que les Pasteurs recourent à elle, pour préserver leur troupeau de la corruption du siècle. Or, pour nous tous, N. T. C. F. vous le savez, l'Autel de l'Archiconfrérie et la Ste. Chapelle de Bon-Secours sont nos tabernacles chéris, vers lesquels se dirigent toujours nos pas, au tems du besoin. Qu'il est glorieux pour Marie d'être le secours des Pasteurs, aussi bien que celui des brebis ! Comme son cœur maternel surabonde de Grâces, pour préparer tous les cœurs à un Concile dont la bouche ne manquera pas de la proclamer *Bienheureuse* !

Nous avons un second motif, N. T. C. F., d'aller en Procession dans ces deux Sanctuaires ; c'est que Nous en avons pris devant Dieu l'engagement, à la vue des pluies abondantes de la saison, qui mettent en danger la moisson de l'année. Vos intérêts sont les nôtres ; vous n'en doutez pas. D'ailleurs vous répondez si bien à chaque appel que Nous faisons à votre charité, que la reconnaissance Nous impose le devoir de toujours prier pour que le pain quotidien ne vous manque jamais. Oh ! loin de nous le péché de cesser un instant de prier pour vos intérêts spirituels et temporels.

*Que la Grâce de Notre Seigneur Jésus-Christ soit avec vous tous. Amen.*

Sera la présente Lettre Pastorale lue au Prône de notre Cathédrale, Dimanche, le quinze Juin courant ; à celui de toutes les Eglises où se fait l'Office Paroissial, et en Chapitre dans tous les Communautés Religieuses, le premier Dimanche après sa réception.

Donné à Montréal, en notre Palais Episcopal, le treizième jour de Juin de l'année mil-huit-cent-cinquante-un, sous notre seing et sceau et contre seing de notre Secrétaire.

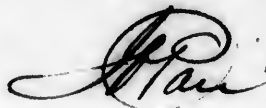
L. † S.

† IG. EV. DE MONTREAL.

Par Monseigneur,

Jos. OCT. PARÉ, Chan. Secrétaire.

(Vraie copie.)

 Chan. Secrétaire.